



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'INFORMATIQUE COMMUNALE**

S.D.I.C. 23

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 14 MARS 2022**

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du lundi 7 mars 2022 en audioconférence, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en visioconférence le lundi 14 mars 2022 à 18 heures sous la présidence de Monsieur Didier BARDET. Pour des raisons pratiques tenant aux conditions sanitaires actuelles, les élus participant à la séance par visioconférence n'étaient pas en mesure de signer les documents budgétaires.

Nombre de délégués en exercice : 202
Nombre de délégués présents : 57
Nombre de délégués absents ou excusés : 145

Madame Françoise DUPECHER, Déléguée de la Commune de LAFAT, est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

MEMBRES PRESENTS :

1	Commune d'ARRENES	Madame DEVAUD Joëlle
2	Commune d'AUGE	Monsieur LOUIS Patrick
3	Commune d'AZAT-CHATENET	Monsieur HIVERT Eric
4	Commune de BASVILLE	Monsieur PINTON Laurent
5	Commune de BOSROGER	Monsieur JOULOT Jean-Paul
6	Commune de BUDELIERE	Monsieur LAUVERGNAT Jean-Claude
7	Commune de LA CELLE DUNOISE	Monsieur DUCHER Jérôme
8	Commune de CHAMBON SUR VOUEIZE	Monsieur BESSON Nicolas
9	Commune de CHAMBONCHARD	Madame ROUFFET Sylvie
10	Commune de CHAMBORAND	Madame PIRON Audrey
11	Commune de CHAMPAGNAT	Monsieur LAFONT Damien
12	Commune de CHARD	Monsieur JANUEL Michel
13	Commune de CHARRON	Madame RIGAUD Christiane
14	Commune de CHATELUS LE MARCHEIX	Monsieur RIDOUX Yohan
15	Commune de CHATELUS MALVALEIX	Madame CUVILLIEZ Corinne
16	Commune d'EVAUX LES BAINS	Monsieur SAINTEMARTINE Jean Claude
17	Commune de FLAYAT	Monsieur HOUARD Jean Yves
18	Commune de FLEURAT	Monsieur BARDET Didier
19	Commune de FRESSELINES	Monsieur DUGENEST Jean Claude
20	Commune de GENTIOUX PIGEROLLES	Monsieur SIMONS Benjamin
21	Commune de GLENIC	Monsieur ISOLA Philippe
22	Commune de LAFAT	Madame DUPECHER Françoise
23	Commune de LEYRAT	Monsieur BONNAUD Jacques
24	Commune de LIZIERES	Monsieur DESENFANT Yann
25	Commune de LUPERSAT	Madame ROUCHON Marianne

26	Commune de MALLERET	Madame BREHIN Lorène
27	Commune de LES MARS	Monsieur PETIT Yves
28	Commune de MARSAC	Monsieur VENIN Lucian
29	Commune de MAUTES	Madame PLAS Yolande
30	Commune de MORTROUX	Madame BOUZET Maryse
31	Commune du MOUTIER D'AHUN	Madame DEPEIGE Isabelle
32	Commune de NOUZEROLLES	Madame COURATIER Josiane
33	Commune de PONTARION	Monsieur ESTADIEU Bruno
34	Commune de LA POUGE	Monsieur GODET Serge
35	Commune de POUSSANGES	Madame WOLFS Céline
36	Commune de ROUGNAT	Madame TESNIERES Natacha
37	Commune de SANNAT	Madame MALTERRE Gaëlle
38	Commune de LA SAUNIERE	Monsieur LA GALLIARD Frédéric
39	Commune de SOUS-PARSAT	Madame QUINIOT Virginie
40	Commune de SAINT AGNANT DE VERSILLAT	Madame MONNAIS Mylène
41	Commune de SAINT AGNANT PRES CROCQ	Madame HEISTEEG Carla
42	Commune de SAINT AVIT DE TARDES	Madame CHABREDIER Sylvie
43	Commune de SAINT CHABRAIS	Monsieur DUCOURTHIAL Philippe
44	Commune de SAINT DIZIER MASBARAUD	Monsieur ROYERE Joël
45	Commune de SAINT LEGER LE GUERETOIS	Madame GAUTIER-ROUGEOT Marie-Anne
46	Commune de SAINT MAIXANT	Monsieur BAILLY Jacky
47	Commune de SAINT MARIEN	Madame MESSAGE Catherine
48	Commune de SAINT MAURICE LA SOUTERRAINE	Monsieur PENNY Nicolas
49	Commune de SAINT PARDOUX MORTEROLLES	Monsieur CUQUEMELLE Jean François
50	Commune de SAINT PIERRE BELLEVUE	Madame BRUSSON Catherine
51	Commune de SAINT PRIEST	Madame MOREAU Jocelyne
52	Commune de SAINT SEBASTIEN	Madame BOURGON Annie
53	Commune de SAINT SULPICE LE GUERETOIS	Monsieur DOS SANTOS Frédéric
54	Commune de TERCILLAT	Madame MAREMBERT Stéphanie
55	Commune de THAURON	Monsieur SOULMAGNON Philippe
56	Commune de VAREILLES	Monsieur HUGUET Sylvain
57	Commune de VERNEIGES	Monsieur ZANETTA Mathieu

MEMBRES ABSENTS OU EXCUSES :

1	Commune d'AHUN	Monsieur CHARLES Serge
2	Commune d'AJAIN	Monsieur MARTY Thomas
3	Commune d'ANZEME	Monsieur BERTRAND Cyrille
4	Commune d'ARFEUILLE-CHATAIN	Monsieur BRETON Yoann
5	Commune d'AURIAT	Madame DONZAUD Nicole
6	Commune d'AUZANCES	Monsieur JAMME Fabien
7	Commune d'AZERABLES	Monsieur DESMAISON Jean Pierre
8	Commune de BANIZE	Monsieur VERGNE Pierre
9	Commune de BAZELAT	Monsieur RAMBAUD Patrick
10	Commune de BEISSAT	Madame LEFORT Catherine
11	Commune de BELLEGARDE EN MARCHE	Monsieur BURGADA Pierre
12	Commune de BENEVENT L'ABBAYE	Monsieur ROUSSY Jacky
13	Commune de BETETE	Monsieur HEITZMANN Jean Baptiste
14	Commune de BLAUDEIX	Madame GEORGET Aurélie
15	Commune de BLESSAC	Monsieur DUMONTANT Jean Baptiste
16	Commune de BORD SAINT GEORGES	Madame COUTURIER Marie
17	Commune de BOSMOREAU LES MINES	Madame COUSSEIROUX Laurence
18	Commune du BOURG D'HEM	Monsieur DESCHAMPS Robert
19	Commune de BOURGANEUF	Monsieur ROY Julien
20	Commune de BOUSSAC	Monsieur FOULON Franck
21	Commune de BOUSSAC-BOURG	Madame LUBOZ Françoise
22	Commune de LA BRIONNE	Monsieur RAPIN Franck

23	Commune de BROUSSE	Monsieur le Maire
24	Commune de BUSSIERE DUNOISE	Madame ROBERGE Christelle
25	Commune de BUSSIERE NOUVELLE	Madame le Maire
26	Commune de BUSSIERE SAINT GEORGES	Monsieur THOMAZON Gérard
27	Commune de LA CELLETTE	Monsieur CARCAT Camille
28	Commune de CHAMBERAUD	Monsieur le Maire
29	Commune de CHAMBON SAINTE CROIX	Monsieur CURIE Sébastien
30	Commune de CHAMPSANGLARD	Monsieur DUQUEYROIX Sylvain
31	Commune de LA CHAPELLE BALOUE	Monsieur le Maire
32	Commune de LA CHAPELLE SAINT MARTIAL	Madame DESSAUVE Nadine
33	Commune de LA CHAPELLE TAILLEFERT	Monsieur DUBOSCLARD Thierry
34	Commune du CHATELARD	Madame COTENTIN Muriel
35	Commune de LA CHAUSSADE	Madame DUMONTEIL Aurélie
36	Commune de CHAVANAT	Madame JOUANIE Laurence
37	Commune de CHENIERS	Monsieur CUVILLIEZ Emilien
38	Commune de CLAIRAUX	Madame RUDMANN Nicole
39	Commune de CLUGNAT	Madame SIMONNET Micheline
40	Commune du COMPAS	Monsieur PAYARD Christian
41	Commune de LA COURTINE	Madame THAUMIAUX Delphine
42	Commune de CROCQ	Monsieur CHESNEL Guillaume
43	Commune de CROZANT	Madame PRUDHOMME Danielle
44	Commune de CROZE	Madame CHAUVAT Claire
45	Commune de DOMEYROT	Madame OECHNER DE CONINK Magali
46	Commune du DONZEIL	Madame GARRAUD Laura
47	Commune de DUN LE PALESTEL	Monsieur DE GRAEVE Gérard
48	Commune de FAUX LA MONTAGNE	Monsieur AUZELLE Francis
49	Commune de FELLETIN	Monsieur CAGNON Olivier
50	Commune de FENIERS	Monsieur le Maire
51	Commune de FONTANIERES	Monsieur BUSSIERE Sébastien
52	Commune de LA FORET DU TEMPLE	Madame PENIN Angélique
53	Commune de GARTEMPE	Madame MONNET Alexia
54	Commune de GENOUILLAC	Monsieur LEMAITRE Stanislas
55	Commune de GIOUX	Madame BONIFAS CASTELLO Katlyne
56	Commune de GOUZON	Monsieur le Maire
57	Commune du GRAND BOURG	Monsieur PIQUENOT Quentin
58	Commune de JALESCHES	Madame JAMET Alexandra
59	Commune de JANAILLAT	Monsieur MARIE Patrick
60	Commune de JARNAGES	Monsieur N'GUYEN CONG VIEN André
61	Commune de JOUILLAT	Madame BARRET Isabelle
62	Commune de LADAPEYRE	Madame AUBEAU-LAUMY Martine
63	Commune de LA VAUFRANCHE	Monsieur ORSAL Patrick
64	Commune de LEPINAS	Monsieur MATHIAUD Mickaël
65	Commune de LEPAUD	Madame LAMIGE Sandra
66	Commune de LINARD-MALVAL	Monsieur le Maire
67	Commune de LIOUX LES MONGES	Madame CASTELLO Martine
68	Commune de LUSSAT	Monsieur TORINEAU Alex
69	Commune de MAGNAT L'ETRANGE	Monsieur GUINOT Thierry
70	Commune de MAINSAT	Monsieur SCHMIDT David
71	Commune de MAISON FEYNE	Monsieur VIGIER Jean Pierre
72	Commune de MALLERET BOUSSAC	Monsieur RENARD Antoine
73	Commune de LA MAZIERE AUX BONSHOMMES	Monsieur le Maire
74	Commune de MEASNES	Monsieur le Maire
75	Commune de MERINCHAL	Monsieur le Maire
76	Commune du MONTEIL AU VICOMTE	Monsieur DUMEYNIE Jean Claude
77	Commune de MOURIOUX VIELLEVILLE	Monsieur JOUANNETAUD Vincent
78	Commune de MOUTIER MALCARD	Monsieur le Maire
79	Commune de MOUTIER ROZEILLE	Monsieur LHERITIER Laurent
80	Commune de NEOUX	Monsieur LANNAUD Guy
81	Commune de NOTH	Monsieur BRANDY Sébastien
82	Commune de LA NOUAILLE	Monsieur FAURE Sébastien

83	Commune de NOUHANT	Madame EMERY Pascaline
84	Commune de NOUZERINES	Monsieur ANTOINE Christophe
85	Commune de NOUZIERES	Madame DEMAY Coralie
86	Commune de PARSAC-RIMONDEIX	Monsieur MOULLERAT Alain
87	Commune de PEYRABOUT	Monsieur GIRAUD Thomas
88	Commune de PIERREFITTE	Madame CHARDIN Marie-Hélène
89	Commune de PIONNAT	Madame PARAIN Nelly
90	Commune de PONTCHARRAUD	Madame BREBION Célia
91	Commune de PUY MALSIGNAT	Madame LEGRAND Marie-Claire
92	Commune de RETERRE	Madame BATHIER Julie
93	Commune de ROCHES	Madame PAROTON Christine
94	Commune de ROYERE DE VASSIVIERE	Monsieur le Maire
95	Commune de SAGNAT	Madame FLUTEAU Isabelle
96	Commune de SARDENT	Madame DEHUREAUX Alice
97	Commune de SAVENNES	Madame DEFEMME Jeannette
98	Commune de SERMUR	Madame CORDIER Dominique
99	Commune de SOUMANS	Monsieur PARNIERE Jean Claude
100	Commune de LA SOUTERRAINE	Monsieur FILLOUX Patrice
101	Commune de SAINT AMAND JARTOUDEIX	Monsieur PAROT Jean Pierre
102	Commune de SAINT BARD	Madame DEBAY Sandrine
103	Commune de SAINT CHRISTOPHE	Monsieur JOUBERT Jérôme
104	Commune de SAINT DIZIER LES DOMAINES	Madame BOULLU CHATAIGNER Nathalie
105	Commune de SAINT ELOI	Madame BOIRON Célia
106	Commune de SAINT FIEL	Monsieur BARNAUD François
107	Commune de SAINT FRION	Monsieur ARNAUD Christian
108	Commune de SAINT GEORGES NIGREMONT	Madame LARBRE Bernadette
109	Commune de SAINT GERMAIN BEAUPRE	Monsieur LARRAUD Didier
110	Commune de SAINT GOUSSAUD	Madame SIMON Sophie
111	Commune de SAINT HILAIRE LA PLAINE	Monsieur PERIGAUD Marc
112	Commune de SAINT HILAIRE LE CHATEAU	Monsieur GORDIEN François
113	Commune de SAINT JULIEN LA GENETE	Madame VIAL Sylviane
114	Commune de SAINT LAURENT	Monsieur DUPRAT Vincent
115	Commune de SAINT LEGER BRIDEREIX	Monsieur CARON Gabriel
116	Commune de SAINT MARC A FRONGIER	Monsieur JOSLIN Jean Louis
117	Commune de SAINT MARC A LOUBAUD	Madame TEYSSIER Fursy
118	Commune de SAINT MARTIN CHATEAU	Monsieur BIRLOUET Stéphane
119	Commune de SAINT MARTIN SAINTE CATHERINE	Monsieur SAINT GEORGES Bruno
120	Commune de SAINT MAURICE PRES CROCQ	Monsieur BERTHOUT Hervé
121	Commune de SAINTMICHEL DE VEISSE	Madame DUBREUIL Marie
122	Commune de SAINT MOREIL	Monsieur le Maire
123	Commune de SAINT ORADOUX DE CHIROUZE	Monsieur SOULET Philippe
124	Commune de SAINT ORADOUX PRES CROCQ	Monsieur BERTHOUT Hervé
125	Commune de SAINT PARDOUX D'ARNET	Monsieur BERTRAND Michel
126	Commune de SAINT PIERRE LE BOST	Monsieur VILLATTE Anthony
127	Commune de SAINT PRIEST LA FEUILLE	Madame le Maire
128	Commune de SAINT PRIEST LA PLAINE	Madame GANE Julie
129	Commune de SAINT SILVAIN BAS LE ROC	Madame FERRION Michelle
130	Commune de SAINT SILVAIN MONTAIGUT	Madame DALLIER Amélie
131	Commune de SAINT SILVAIN SOUS TOULX	Madame DESFORGES Aurore
132	Commune de SAINT SULPICE LE DUNOIS	Monsieur DEPALLE Patrick
133	Commune de SAINT SULPICE LES CHAMPS	Madame MERLE Elodie
134	Commune de SAINT VAURY	Madame VILLARD Maryse
135	Commune de SAINT VICTOR	Monsieur KRAFT Ludovic
136	Commune de SAINT YRIEIX LES BOIS	Monsieur AUCOUTURIER Alex
137	Commune de SAINTE FEYRE	Madame GOUBA-LEYRAT Jeanne
138	Commune de SAINTE FEYRE LA MONTAGNE	Monsieur BIALOUX Claude
139	Commune de TOULX SAINTE CROIX	Monsieur PORTET Guillaume
140	Commune de TROIS FONDS	Madame DUMOND Madeleine
141	Commune de VALLIERE	Monsieur BERGERON Guillaume

142 Commune de VIDAILLAT
143 Commune de VIERSAT
144 Commune de VILLARD
145 Commune de LA VILLENEUVE

Monsieur PLANCHADEAUX Alain
Monsieur SANCELME Frédéric
Monsieur FOREST Daniel
Madame CHAPLAIS Marie Hélène

ETAIT EGALEMENT EXCUSEE :

Madame Catherine BELUGEON, en charge du secrétariat du SDIC 23

ASSISTAIENT EGALEMENT :

Madame Marika GUIMBRETIERE, Responsable coordonnateur du SDIC 23

Madame Nadia LEKHDER, en charge de la comptabilité du SDIC 23

I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 15 AVRIL 2020

Après avoir constaté que le procès-verbal de la séance du 15 avril 2020 est parvenu sans difficulté aux délégués, et qu'aucune modification n'est demandée, le Président le soumet aux voix.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical adoptent le procès-verbal moins une abstention de la réunion du 15 avril 2020

II. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur Jacky BAILY, Vice-président du SDIC 23, assure la Présidence et présente le compte de gestion 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical adoptent à l'unanimité le compte de gestion 2021.

III. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2021

Monsieur Jacky BAILLY, Vice-Président du SDIC 23, assure la Présidence.

Madame LEKHDER Nadia en charge de la comptabilité du SDIC 23, donne lecture du compte administratif de l'exercice 2021, dont les résultats sont les suivants :

- en section de fonctionnement	- 34 599,08 €
- en section d'investissement	- 2809,28 €

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical adoptent à l'unanimité le compte administratif 2021.

IV. AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Monsieur Jacky BAILLY, Vice-Président du SDIC 23, rappelle aux membres du Comité Syndical les éléments suivants :

■ Pour Mémoire :

↻ Excédent de fonctionnement antérieur reporté :	+ 111 688,52 €
↻ Excédent d'investissement antérieur reporté :	+ 65 855,03 €

■ Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.2021:

↻ Solde d'exécution de l'exercice :	- 2 809,28 €
↻ Solde d'exécution cumulé :	+ 63 045,75 €

■ Besoin de financement de la section d'investissement au 31.12.2021 :

↻ Rappel du solde d'exécution cumulé :	+ 63 045,75 €
↻ Rappel du solde des restes à réaliser :	/

Besoin de financement total : 0,00 €

■ Résultat de fonctionnement à affecter :

↻ Résultat d'exécution de l'exercice :	- 34 599,08 €
↻ Résultat antérieur :	+ 111 686,52 €

TOTAL A AFFECTER : + 77 087,44 €

En conséquence, le Président propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

- En report à la section de fonctionnement pour 77 087,44 €

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical adoptent à l'unanimité l'affectation du résultat d'exploitation 2021 en report à la section de fonctionnement pour 77 087,44 €

V. TAUX DE COTISATIONS, TARIFS MAINTENANCE ET FORMATIONS 2022

Le Président propose que malgré les augmentations des prestataires, les tarifs restent inchangés ainsi que pour la cotisation, les maintenances et les formations 2022.

COTISATION 2022 AU SDIC

	2021	2022
Communes de moins de 200 habitants	60 €	60 €
Communes de 200 à 500 habitants	86 €	86 €
Communes de 501 à 1000 habitants	111 €	111 €
Communes de plus de 1000 habitants	137 €	137 €

MAINTENANCE ENVIRONNEMENT NUMERIQUE POUR MEDDI/VN (CADASTRE) 2022

	2021	2022
MAJ CADASTRE « MEDDI/VN »	126,00 €	126,00 €

MAINTENANCE CERIG 2022 + AIDE PESV2

	2021	2022
Communes de moins de 200 habitants	437 €	437 €
Communes de 200 à 500 habitants	471 €	471 €
Communes de 501 à 1000 habitants	503 €	503 €
Communes de plus de 1000 habitants	538 €	538 €

MAINTENANCE ETAT CIVIL CERIG 2022

	2021	2022
Communes de moins de 200 habitants	40 €	40 €
Communes de 200 habitants et plus	51 €	51 €

LES TARIFS DES MODULES

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE PACK MEDDI/VN (CADASTRE) 2022

	2021	2022
CADASTRE « MEDDI/VN »	720,00 € TTC	720,00 TTC

Prestation de service CERIG 2022

	2021	2022
PES Marché	/	96 € TTC
PES Retour	/	216 € TTC
Rappel des modules et dispositifs		
Transfert de fichiers	378 € TTC	396 € TTC
Formation individuelle	390 € TTC	420 € TTC
Abonnement plateforme Hélios Actes	300 € TTC	300 € TTC
Dématérialisation budgétaire (TOTEM)	240 € TTC	240 € TTC
Option Prélèvement et PAYFIP	300 € TTC	300 € TTC
Interface CHORUS	360 € TTC	360 € TTC
Gestion Electronique Documentaire (archivages)	780 € TTC	780 € TTC
Module plateforme dématérialisation « ACTE-HELIOS »	540 € TTC	540 € TTC
CLIC'ESI POUR FACTURATION	216 € TTC	216 € TTC
Module Etat Civil Dématérialisation	216 € TTC	216 € TTC
Maintenance CHORUS	44,16 € TTC	45,60 € TTC
Module Interface PASRAU	420 € TTC	420 € TTC
ADHESION PACK CERIG (compta, paye, élection, immobilisation, état civil, emprunt, eau et assainissement et dématérialisation compta/payé)	2 426,40 €	2 426,40 €

Rappel : La formation pour le module interface CHORUS est réglée par le SDIC 23 soit 129,60 € ainsi que le module Etat civil dématérialisation pour un montant de 132 €.

MAINTENANCE FAST 2022

	2021	2022
FAST	72 €	72 €

ACCES FAST BUDGET 2022

	2021	2022
FAST	120 €	120 €

↳ Les formations :

a) Mairig

Le Président propose de reconduire les formations pour 10 demi-journées en 2022. Toutefois, si les formations MAIRIG remportent un franc succès, il propose de donner pouvoir au bureau pour éventuellement augmenter le nombre de ces formations pour cette année. Après avis favorable des membres du Bureau, il précise que ces formations sont dispensées gratuitement. (Pour mémoire le coût d'une demi-journée de formation était de 30 € par participant).

b) Bureautique

Le Président propose que les formations, dispensées à la demande comme le prévoit la délibération n° 2009-01/09, soient reconduites en 2022. Après avis favorable des membres du Bureau, il propose que ces formations soient dispensées gratuitement.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité les taux de cotisations, les tarifs de maintenance et de formations pour l'année 2022.

VI. DEMANDE D'ADHESION DE DEUX NOUVELLES COMMUNES

Le Président propose informe que les services du SDIC 23 ont reçu les délibérations de deux communes leur faisant part de leur demande d'adhésion.

Il s'agit des communes de

MONTAIGUT LE BLANC
BONNAT

A ce jour le SDIC 23 compte 202 adhérentes.

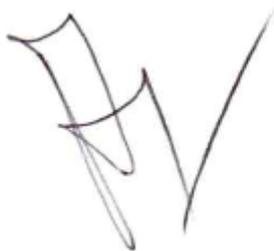
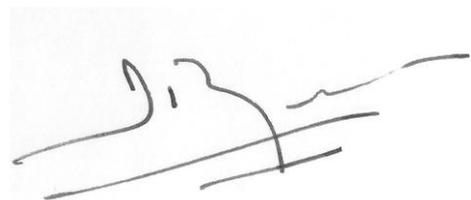
Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical donnent leur accord à l'unanimité pour l'adhésion des deux communes.

Les services du SDIC 23 entameront donc les démarches nécessaires à ces adhésions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 12

La secrétaire de séance,

Le Président,

Madame Françoise DUPECHER
Déléguée de la commune
de LAFAT

Monsieur Didier BARDET
Délégué de la commune de
FLEURAT